# Un des 4 cambrioleurs abattu par le garagiste de 72 ans, c'est ce dernier qui est en garde à vue

écrit par pjp | 8 décembre 2016

La légitime défense en voie de disparaître de notre constitution…

Particuliers ou policiers, c'est la même galère. Il paraît qu'il faut se laisser égorger, c'est tendance.

Pourtant, effractions, pourtant 4 hommes contre un couple de 72 ans, pourtant deux heures du matin… Bref, le garagiste aurait dû donner tout son argent et peut-être tenir la chandelle pendant que les 4 voleurs violaient sa femme ? Et puis, détenir une arme de poing susceptible de mettre en échec les gentils cambrioleurs qui veulent pas bosser, c'est pas cool…

**Jura : un cambrioleur abattu dans la nuit par un garagiste de 72 ans**

Quatre hommes encagoulés seraient entrés par effraction au domicile de cet homme de 72 ans sur la petite commune de la Mouille (Haut-Jura), dans la nuit de mercredi à jeudi.

Un garagiste a tué par balle un cambrioleur entré par effraction à son domicile dans la nuit de mercredi à jeudi dans une petite commune du Haut-Jura. Quatre hommes encagoulés sont entrés par effraction chez cet homme de 72 ans et de sa femme, jeudi, vers 2 heures du matin, à La Mouille, une commune de 350 habitants.

**Une arme de poing**

Deux d'entre eux auraient maintenu la femme à la cuisine, alors que deux autres seraient partis avec le garagiste dans les autres pièces de la maison. Le septuagénaire a fait usage d'une arme de poing qui se trouvait à son domicile, selon les premiers éléments de l'enquête, indique la gendarmerie. L'un des cambrioleurs a été touché et il est décédé sur place, selon les gendarmes. Une autopsie a été ordonnée notamment pour l'identifier, précise le parquet de Lons-le-Saunier.

**Le garagiste en garde à vue**

Les trois autres cambrioleurs présumés ont pris la fuite. Le garagiste a été placé en garde à vue et sa femme est entendue par les enquêteurs. Deux enquêtes ont été ouvertes et confiées à la brigade de recherche de Saint-Claude et à la section de recherches de Besançon : l'une pour homicide volontaire et l'autre pour tentative de vol par bande organisée.

Un buraliste du Tarn est actuellement rejugé en appel à Toulouse pour des faits similaires. Condamné à sept ans de prison pour le meurtre d'un cambrioleur de 17 ans une nuit de décembre 2009, Luc Fournié, 59 ans, a plaidé la légitime défense mercredi, au premier jour de son procès en appel. Le verdict est attendu vendredi soir.

http://www.leparisien.fr/faits-divers/jura-un-garagiste-tue-par-balle-son-cambrioleur-08-12-2016-6430221.php